



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi 2 juin 2014
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mai 2014
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Appui au projet de « Jeunesse Canada Monde » - Projet d'échange à Saint-Jean-sur-Richelieu
6. **Finances municipales**
 - 6.1 ---
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 ---
8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 Signature d'une entente de location avec le musée du Haut-Richelieu
9. **Infrastructures et gestion des eaux**
 - 9.1 ---
10. **Toponymie et circulation**
 - 10.1 Stationnement limité – école du Pélican – avenue Beauregard

- 10.2 Case de stationnement réservée dans le stationnement P-11 situé sur la rue Mercier
- 10.3 Circulation à sens unique – Entrée nord du centre-ville du Vieux-Saint-Jean

11. **Travaux publics**

11.1 - - -

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Réalisation d'une murale urbaine sur le mur sud de l'édifice situé au 185, rue Champlain

13.2 Étude et décision relatives à un projet de développement

13.2.1 APD-2012-2708 (retour) – Service de l'urbanisme – Prolongement de la rue Veilleux (rue De Montgolfier)

13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.3.1 PIIA-2014-3235 - « Coop de Solidarité en service) - Immeuble situé au 55 – 5^e Avenue

13.3.2 PIIA-2014-3238 – Monsieur Jason Audette – Immeuble situé au 231, rue Laurier

13.3.3 PIIA-2014-3239 – Madame Nathalie Daigneault – Immeuble situé au 236, rue Longueuil

13.3.4 PIIA-2014-3240 – « Télévision communautaire du Haut-Richelieu » - Immeuble situé au 145, rue Richelieu

13.3.5 PIIA-2014-3241 – Monsieur Stéphane Roy – Immeuble situé au 42, rue Saint-Jacques

13.3.6 PIIA-2014-3243 – Madame Renée Barrière – Immeuble situé au 20, rue Pierre-Paul-Demaray

13.1 Adoption du second projet du règlement suivant :

13.4.1 Règlement n° 1249

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser les classes trifamiliale et multifamiliale, d'un maximum de 4 logements et d'adopter les normes se rapportant au bâtiment principal et aux dimensions d'un terrain pour ces usages et de modifier les dimensions d'un terrain et la hauteur d'un bâtiment pour un usage de la classe unifamiliale, à même la zone H-2727. Cette zone

est située à l'ouest de la rue Jean-Talon, entre la rue des Artisans et le boulevard Saint-Luc ;

- d'assujettir cette zone aux règles d'un projet intégré et du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;
- d'autoriser l'usage C9-02-18 (Service de buanderie (autre que libre-service) à même la zone I-3553, située au sud de l'avenue Thomas entre les rues Croisetière et Lucien-Beaudin ;
- d'autoriser l'usage P1-03-01 (Lieu de culte ou église) et/ou les usages de la sous-classe C4-03 (Services communautaires) d'une superficie maximale de plancher de 140 m² dans la zone C-1037 située le long du boulevard du Séminaire Nord

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Accès gratuit au service de transport en commun durant « L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu – 2014 »

15. **Avis de motion**

15.1 Règlement n° 1234

« Règlement modifiant l'objet du règlement n° 0748 relatif à la réalisation de travaux d'aménagement aux bibliothèques Adélar-Berger et L'Acadie, ainsi que la dépense et l'emprunt autorisé

15.2 Règlement n° 1241

« Règlement modifiant le règlement n° 0892 établissant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la Ville, tel qu'amendé par les règlements n^{os} 1014, 1072 et 1251

15.3 Règlement n° 1253

« Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis en vue de la réalisation de travaux d'agrandissement du bâtiment de service du poste de pompage Gouin et pour la réfection du revêtement extérieur de l'usine de filtration de la rive ouest, décrétant une dépense n'excédant pas 83 000 \$ et un emprunt à cette fin

15.4 Règlement n° 1259

« Règlement modifiant le règlement n° 0854 afin de retirer les travaux prévus au musée du Haut-Richelieu

15.5 Règlement n° 1260

« Règlement autorisant la réalisation de travaux à l'édifice de la place du Marché (musée du Haut-Richelieu), situé au 182, rue Jacques-Cartier Nord, décrétant une dépense n'excédant pas 1 157 000 \$ et un emprunt à cette fin

16. **Règlements**

16.1 **Règlement n° 1224**

« Règlement décrétant une augmentation du fonds de roulement de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de 2 200 000 \$

16.2 **Règlement n° 1233**

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n°s 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882, 0920, 0974, 1067, 1119, 1139 et 1178, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation

16.3 **Règlement n° 1252**

« Règlement autorisant des travaux d'agrandissement du stationnement incitatif du service de transport en commun, phase I, décrétant une dépense n'excédant pas 1 134 000 \$ et un emprunt à cette fin

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Changement apporté aux renseignements contenus dans la déclaration d'intérêts pécuniaires de monsieur le conseiller Justin Bessette – Acquisition de la compagnie « E.J.P. »

17.2 Adjudication par le trésorier d'une émission d'obligations au montant de 23 652 000 \$ datée du 4 juin 2014

17.3 Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 7 mai 2014

17.4 Rapport financier trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2014

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil au public**

21. **Levée de la séance**